

APPEL À PROJETS 2022 : VILLE DE JOIGNY

DOSSIER DE CANDIDATURE

-

BOUTIQUE TEST



Locaux commerciaux :

- 2 place Jean de Joigny, 89300 Joigny
- 5 place Jean de Joigny, 89300 Joigny

Affaire suivie par :

Jeanne MARIN - Manager de centre-ville
jeanne.marin@ville-joigny.fr
06 69 93 40 23



Appel à projets n°1

DOSSIER DE CANDIDATURE 2022

1) Informations générales

Nom et prénom du porteur de projet	
Adresse postale	
Numéro de téléphone	
Adresse mail	
Raison sociale	
Numéro de SIRET	
Code NAF	
Forme juridique	
Date de création de l'entreprise	
Nombre de salariés (le cas échéant)	
Nombre de bénévoles (le cas échéant)	

2) Description de l'activité

Décrivez précisément votre activité et votre projet (objectifs, description du produit/service vendu, public visé, partenaires associés au projet, ...).

Vous pouvez adresser tous documents utiles à la compréhension du projet (photos, schéma, articles de presse, ...).

Local commercial souhaité :

- 2 place Jean de Joigny
- 5 place Jean de Joigny

Date d'ouverture envisagée de la boutique :

Quelle amplitude horaire/jour d'ouverture de la boutique envisagez-vous ? :

Quelles démarches avez-vous prévues en termes de communication pour le lancement de votre boutique ?

3) Profil du porteur de projet

Quelles sont vos expériences professionnelles/personnelles en lien avec votre projet ?

Pourquoi souhaitez-vous implanter votre activité à Joigny ?

4) Informations financières

Chiffres d'affaires de 2020 et 2021 si structure déjà existante

- 2020 :
- 2021 :

Chiffre d'affaires prévisionnel pour la première année d'exercice :

5) Remarques complémentaires

Vous pouvez ajouter toutes informations ou renseignements qui vous semblent être pertinents.

LISTES DES DOCUMENTS À FOURNIR :

- KBIS
- Pièce d'identité
- Dossier de candidature complété
- Tout élément d'information permettant d'enrichir le dossier : étude de marché, plan de communication, plan de développement

Date :

Nom et prénom

Signature

Modalités de candidature :

Les candidatures devront être adressées avant le 17/10/2022 :

- par mail à l'adresse suivante : jeanne.marin@ville-joigny.fr

OU

- par courrier :

Office de tourisme de Joigny et du Jovinien

À l'attention de Jeanne MARIN

4 Quai Henri Ragobert

BP 52

89302, Joigny